



27 JUIN 2011

Préfet de l'Isère

Direction Départementale de la Cohésion Sociale

11 avenue Paul Verlaine-BP 2428
38034 GRENOBLE Cedex 2
Tél. 04 57 38 65 38-Fax : 04 76 40 82 14-Mel : ddcs@isere.gouv.fr
Site : <http://www.ddjs-isere.jeunesse-sports.gouv.fr>

Patricia FAYEN-Séjours avec hébergement : 04.57.38.65.24
M-Noëlle THILLET-Accueils de loisirs sans hébergement : 04.57.38.65.25

**LIGUE DAUPHINE SAVOIE DE
HANDBALL
9 PLACE LA CONVENTION
BP 122
38130 ECHIROLLES**

Récépissé de déclaration n° 0380624SV000110 d'un Séjour de vacances

Ce récépissé est valable jusqu'au 23/07/2011

Organisateur

Dénomination : **LIGUE DAUPHINE SAVOIE DE HANDBALL**
Numéro : **038ORG0624**

Dates

Du **03/07/2011** au **23/07/2011**

Effectif des mineurs accueillis (maximum, pour un jour)

Total = 116 Moins de 6 ans = 0 6 à 11 ans = 13 12 à 17 ans = 103 (14-17 accueil de jeunes)

Animateurs

Total = 23 Qualifiés = 19 Stagiaires = 2 Sans qualification = 2

Implantation

U.C.P.A. VAL THORENS Val Thorens 73440 SAINT-MARTIN-DE-BELLEVILLE

Fait le 9 juin 2011 à Grenoble

Pour le Préfet et par subdélégation
L'Inspectrice



Isabelle BECU-SALAÜN

Ce récépissé atteste que l'organisateur a bien exécuté la déclaration prévue aux articles L. 227-5 et R. 227-2 du code de l'action sociale et des familles conformément aux modalités prévues par l'arrêté du 22 septembre 2006. Il n'exonère le déclarant d'aucune de ses responsabilités et ne fait pas obstacle à ce que l'autorité administrative compétente s'oppose, interdise, interrompe l'accueil ou le séjour, ou prenne toute autre mesure administrative prévue aux articles L. 227-5 et suivant du code de l'action sociale et des familles.